

Communiqué de presse

appel d'élucider l'affaire dite « Léiweng » de manière exhaustive

Les allegations récentes et moins récentes relayées dans la presse nationale autour de l'affaire dite « Léiweng » ont pris une nouvelle tournure troublante notamment avec la conférence de presse tenue par MM. Bausch et Meisch le 6 juin 2012.

TI Luxembourg a une position neutre par rapport à ces allégations, n'ayant aucune connaissance personnelle des documents et témoignages en cause. Néanmoins ces allégations formulées depuis les 9 derniers mois, qu'ils soient infirmées ou confirmées, risquent de se répercuter négativement sur tous les protagonistes, mais également sur la perception du système de gouvernance et démocratique de notre pays ainsi que sur l'image du Grand-Duché de Luxembourg à l'étranger et ce d'autant plus dans le climat actuel de crises financière/de l'Euro dans le cadre desquelles le Luxembourg est souvent pointé du doigt en raison de son statut allégué de paradis fiscal.

TI Luxembourg estime dès lors qu'il est dans l'intérêt du pays, du gouvernement, de ses membres, de tous les partis politiques ainsi que de tous les protagonistes que l'affaire « Léiweng » fasse l'objet d'une **enquête exhaustive, à charge et à décharge, dotée des moyens nécessaires, publique et impartiale exécutée par un tiers indépendant**¹. Une enquête parlementaire risque de ne pas être perçue comme indépendante ou impartiale.

Une telle enquête est évidemment indépendante/complémentaire à une éventuelle enquête par le Parquet/Cabinet d'Instruction.

L'enquête à mener ne doit pas se limiter au volet « Wickrange - Rollinger » mais à l'ensemble de l'affaire « Léiweng ».

TI Luxembourg rappelle avec insistance son communiqué de presse du 19 septembre et sa conférence de presse du 9 décembre 2011 revendiquant entre autres:

- (1) un registre d'intérêts obligatoire pour tous les membres du gouvernement et élus publics (au niveau national et communal) avec des obligations renforcées et des sanctions à l'appui,
- (2) un déontologue externe, neutre et indépendant, et
- (3) un code de bonne conduite obligatoire pour tous les membres du gouvernement et élus publics et les fonctionnaires (au niveau national et communal).

¹ L'approche d'une étude ou enquête exécutée par un tiers a notamment été suivi dans le cadre de l'étude/enquête menée par l'ombudsman en relation avec les problèmes rencontrés au niveau de l'armée luxembourgeoise. Dans le cas actuel, le choix de l'ombudsman peut ne pas être le choix idéal pour les mêmes raisons de perception qu'en cas d'enquête parlementaire.

Par ailleurs, TI Luxembourg souhaite voir les autorités luxembourgeoises adopter une législation générale règlementant le droit du public à obtenir des informations et documents sur le fonctionnement de l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg et de ses institutions².

*

* *

Transparency International est une organisation non-gouvernementale (ONG) créée en 1993 avec comme objectif de combattre la corruption. Pour plus d'informations, nous permettons de vous renvoyer au site internet de Transparency International www.transparency.org.

Notre association, Transparency International Luxembourg³, peut être contactée par courriel au info@transparence.lu, via téléphone au 26 38 99 29 et via son site internet www.transparence.lu. Les bureaux de TI Luxembourg sont au 11C, Bd. Joseph II, Luxembourg. Les personnes intéressées à en devenir membre peuvent remplir le formulaire d'adhésion à l'association comme membre via le site internet.

TI Luxembourg a été reconnue d'utilité publique suivant arrêté grand-ducal du 12 mai 2011 et se trouve sur le relevé des organismes pouvant recevoir des dons déductibles dans le chef des donateurs dans les limites des articles 109 et 112 L.I.R. sous sa dénomination sociale de l'Association pour la Promotion de la Transparence a.s.b.l.

Transparency International Luxembourg est dépendant des dons privés pour maintenir ses activités et son indépendance.

Luxembourg, le 13 juin 2012

² droit d'accès aux informations; cf. p.ex. proposition de loi concernant la liberté d'accès à l'information de Monsieur le Député Bodry n° 4676 déposée le 20 juin 2000

³ Transparency International Luxembourg est l'enseigne, l'association porte le nom d'Association Pour la Promotion de la Transparence a.s.b.l.